

# **PLAN BLEU**

## **Assemblée Générale ordinaire et extraordinaire**

**29 juin 2017**

### **Compte-rendu**

L'AG statutaire du Plan Bleu pour 2017 s'est tenue le 29 juin de 10 à 13 heures, dans les locaux du CIHEAM, 11 rue Newton, Paris 16<sup>ème</sup>. Elle était également convoquée comme AG extraordinaire, afin de pouvoir modifier les statuts.

**Participants** : MM et Mmes :

**Membres à titre personnel** : 8 :

- Christian Avérous,
- Omar Bessaoud,
- Bernard Brillet,
- Jean-Paul Lanly,
- Thierry Lavoux,
- Jean de Montgolfier,
- Kenty Richardson,
- Jacques Theys.

**Représentants d'un organisme membre** : 9 :

- Fabrice Bernard (Conservatoire du littoral),
- Laurence Boetti-Forestier (Conseil régional PACA),
- Alain Chaudron (AIFM),
- François Gréaume (ADEME),
- Nicolas Guérin (Agence de l'eau RMC),
- Yves Hénocque (IFREMER),
- Jean Jaujay (Échanges Méditerranéens),
- Marie-Hélène Le Hénaff (CIHEAM),
- Dominique Rojat (AFD).

**Pouvoirs** : 9 reçus dont 8 exercés :

- Didier Bazile (Dr régional CIRAD),
- Lucien Chabason,
- Éric Ciotti, (président Conseil général 06),
- Le Sénateur Jean-Marc Daunis,
- Hugues de Jouvenel,
- Sandrine Maljean-Dubois,
- Jean-Paul Moatti (PDG IRD),
- Aldo Ravazzi.

(Jean Margat avait reçu le pouvoir de l'IME mais a excusé son absence)

Soit au total 25 membres présents ou représentés sur 33.

**Invités :**

- Serge Durif : commissaire aux comptes,
- Jean-Pierre Giraud : secrétaire général délégué,
- Aurelia Olinger : comptable

Le président, Thierry Lavoux constate que le quorum est atteint et ouvre la séance.

Il remercie le CIHEAM de son hospitalité, renouvelée depuis plusieurs années. Il présente un exposé introductif sur la situation en Méditerranée et la situation du Plan Bleu (cf. document en annexe). Il fait procéder à un rapide tour de table de présentation des participants. Il aborde l'ordre du jour.

**Le compte-rendu de l'AG 2016** est adopté à l'unanimité sans modification. Il est proposé que pour les années suivantes, le compte-rendu soit envoyé aux membres après l'AG, pour être l'objet d'éventuelles modifications, puis d'une approbation, par mail.

**Le rapport d'activités pour 2016** est présenté par Jean-Pierre Giraud (cf. le document mis en ligne sur le site, et déposé en version papier sur la table).

De la très riche discussion ressortent notamment les points suivants :

- La légitimité du Plan Bleu est fondée sur la convention de Barcelone, et sur le suivi de la SMDD (Stratégie Méditerranéenne de Développement Durable), dont la nouvelle mise à jour vient d'être adoptée par la Conférences des Parties.
- Cette légitimité justifie les activités du Plan Bleu : observatoire et reporting sur l'environnement et le développement durable ; analyses selon les dimensions économiques, sociales et environnementales ; co-construction avec les acteurs concernés d'une vision prospective et stratégique des chemins vers des futurs souhaités et réalisables.
- Cependant la profonde cohérence entre ces activités est plus ou moins masquée par une impression de dispersion dans des travaux très nombreux et parfois mal reliés entre eux.
- Cette dispersion est notamment due à la pression des bailleurs de fonds, auprès desquels il est nécessaire de rechercher des ressources financières complémentaires pour pallier à l'insuffisance des ressources en provenance du PAM (Plan d'Action pour la Méditerranée) et des ministères français. D'où un risque de dérive vers la fonction « consulting » qui serait une solution de facilité contre laquelle le Plan Bleu doit se défendre.

- Il est donc nécessaire de redonner une vision claire de la mission du Plan Bleu, articulant la cohérence de ses activités. Par exemple par un bilan et une évaluation externe à l'occasion du quarantième anniversaire du Plan Bleu. Puis de renforcer la communication autour de cette vision.
- En particulier, si la mer et son économie durable (économie bleue) restent bien entendu au centre des préoccupations du Plan Bleu, il ne faut pas oublier que leur état est fondamentalement conditionné par ce qui se passe à terre, non seulement en zone littorale et sur l'ensemble du bassin versant (état des eaux continentales, agriculture, forêts et espaces naturels, urbanisation, transport, tourisme, industrie...), mais aussi à l'échelle planétaire (changements climatiques, sociaux et économiques, des modes de production et de consommation...). Sans oublier l'importance essentielle de la gouvernance à toutes les échelles, c'est-à-dire des interactions entre les acteurs de toutes les catégories, et en respectant la diversité des territoires et des pays.
- Il existe, autour de la Méditerranée de nombreux organismes travaillant de façon approfondie sur ces différents thèmes, avec des moyens en général bien supérieurs à ceux au Plan Bleu. Mais il y a un rôle sur lequel aucun acteur n'est vraiment présent, et sur lequel le Plan Bleu a toute la légitimité pour s'investir : c'est celui de forum global, permettant de confronter tous ces thèmes et tous ces points de vue.
- Les représentants des différents organismes présents à l'AG ont rappelé que ceux-ci collaboraient avec le Plan bleu depuis longtemps, et ont réaffirmé leur volonté de poursuivre ces collaborations dans cet esprit.

**Le rapport de gestion pour 2016** est présenté par Jean de Montgolfier (cf. document mis sur le site)

- L'année se termine avec un actif net de 1 432 464 € dont 1 057 124 € de trésorerie.
- Un passif net de 1 432 464 € dont 743 268 € de fonds propres.
- Des produits d'exploitation de 1 610 534 €
- Des charges d'exploitation de 1 631 914 €
- D'où un résultat d'exploitation négatif de -21 380 € dû principalement à un dérapage des frais de déplacements non financés par des projets.
- Compte tenu d'un résultat financier et d'un résultat exceptionnel positifs, le résultat de l'exercice est négatif : -15 209 €

**Le rapport annuel et le rapport spécial du commissaire aux comptes** sont présentés par celui-ci, Serge Durif (cf. documents mis sur le site), qui certifie les comptes sincères et véridiques, et déclare qu'il n'y a pas de préoccupation à avoir au sujet de la pérennité et de la continuité de l'association.

**Le rapport d'activité et le rapport de gestion sont approuvés à l'unanimité.**

**Le quitus est donné à l'unanimité au président et au bureau.**

**Le résultat négatif est affecté au report à nouveau, à l'unanimité.**

**Le programme pour 2017** est présenté par Jean-Pierre Giraud (cf. présentation Powerpoint mise sur le site).

Des précisions sur le **projet de prospective MED2050** sont apportées par Jacques Theys :

- Ce projet, dont le principe a déjà été adopté lors de la réunion des points focaux du PAM, sera établi en détail fin 2018. Il prendra la suite des exercices de prospective 1989 et 2005 du Plan Bleu, mais avec de profondes différences.
- Depuis 2005 le contexte a énormément changé (guerres, crise économique, changement climatique global). D'autre part l'exercice précédent présentait d'importantes lacunes : on y parlait peu de la mer ; il n'y avait qu'un scénario tendanciel, mais pas de scénarios de rupture ; c'était essentiellement un exercice d'experts ; il se bornait à des recommandations et ne débouchait pas vraiment sur des stratégies.
- Le projet MED2050 est ambitieux : il devra : organiser un vrai débat nord-sud entre pays hétérogènes ; présenter des stratégies réalistes ; avoir davantage de visibilité politique.

D'où les 7 orientations proposées :

- Un horizon suffisamment lointain : 2050, afin de pouvoir envisager de véritables alternatives contrastées (2030 serait trop proche).
- Un meilleur équilibre entre le quantitatif (trop dominant dans beaucoup d'exercices) et le qualitatif, pour permettre une meilleure prise en compte des signaux faibles et des ruptures possibles.
- Une meilleure prise en compte des changements climatiques, et des rétroactions qui en découlent.
- Une meilleure prise en compte des interactions entre la mer et les territoires qui l'entourent.
- Des méthodes participatives fondées sur le dialogue entre acteurs représentant des pays très différents et des visions très différentes (cf. le rôle de forum du Plan bleu évoqué ci-dessus).
- Une démarche stratégique, visant à construire des trajectoires de transition réalistes, et à comparer des chemins, et pas seulement des scénarios- points d'aboutissement.
- Intégrer la communication dès le début du processus.

Deux options sont possibles :

- Si d'ici fin 2018 le Plan Bleu obtient les cofinancements nécessaires, il pourra lancer l'opération ambitieuse esquissée ci-dessus (les financements en provenance du PAM assurent la légitimité PAM du projet, mais resteront nécessairement très limités).
- Sinon, il faudra se replier sur un projet plus limité, qui pourrait comprendre, du moins dans un premier temps, les 3 composantes suivantes :

- \*un réseau de prospective, avec une fonction de veille et d'alerte ;
- \* une meilleure articulation entre le rapport sur l'état de l'environnement et une vision à long terme (prolongements de tendances) ;
- \*une consultation par enquête afin de confronter de multiples visions du futur.

Des précisions sur **les projets du Plan Bleu en matière d'économie bleue** sont apportées par Christian Avérous (cf. document en annexe).

La discussion souligne qu'il ne faut pas opposer ces deux grands projets structurants pour le Plan Bleu, mais les considérer comme complémentaires, et tous deux appuyés sur les fonctions observatoire et reporting.

### **Modification des statuts.**

L'AG ayant été convoquée comme extraordinaire, et réunissant le quorum, elle a le pouvoir de modifier les statuts. Trois modifications sont proposées (cf. note en annexe) :

**À l'article 2**, la modification :

Le Plan Bleu dispose **en région Provence-Alpes-Côte d'Azur** d'un centre d'études pour le développement durable du bassin méditerranéen (*le reste inchangé*)

est adoptée à l'unanimité.

**À l'article 9**, la modification :

L'Assemblée générale élit un bureau composé **de 6 à 8 membres** (*le reste inchangé*)

est adoptée à l'unanimité.

L'autre modification prévue à l'article 9 est, pour des raisons de cohérence avec l'article 4, abandonnée, et remplacée par un ajout à l'article 4 lui-même :

**Le bureau peut modifier en cours d'année la localisation du siège social, sous réserve d'une validation ultérieure par la plus proche Assemblée générale.**

Cet ajout à l'article 4 est adopté à l'unanimité

### **Renouvellement du bureau**

Mme Aziza Akhmouch a informé le président que, à son grand regret, ses fonctions ne lui laissaient pas assez de disponibilités pour participer autant qu'elle l'aurait souhaité aux activités du bureau, et qu'elle ne posait donc pas sa candidature pour ce renouvellement.

En revanche Yves Hénocque a manifesté son intérêt pour participer au bureau.

La composition suivante du bureau est soumise à l'AG :

- Président : Thierry Lavoux
- Vice-présidents : Christian Avérous, Yves Hénocque, Aldo Ravazzi, Jacques Theys
- Secrétaire général et trésorier : Jean de Montgolfier

Ce bureau est élu à l'unanimité.

Yves Hénocque, qui participait à l'AG en tant que représentant de l'IFREMER, devient membre de l'association et membre du bureau à titre personnel.

### **Relocalisation du Plan Bleu**

Thierry Lavoux informe l'AG en présentant la situation exposée dans une note annexe :

- Une lettre reçue du CD 06 en avril 2017 nous donne congé des locaux de Sophia-Antipolis mis à notre disposition, pour avril 2018 au plus tard. Par ailleurs le changement d'affectation de la villa Valmer à Marseille à l'été 2018 nous oblige à trouver une solution qui permette au Plan Bleu de choisir une localisation lui permettant un fonctionnement efficace tout en prenant en compte les répercussions d'un tel choix sur le personnel.
- Le bureau a marqué son intérêt en faveur d'une localisation du siège du Plan Bleu à Marseille, la ville étant disposée à nous accueillir. Il se prononcera définitivement lors d'une prochaine réunion, lorsqu'il aura tous les éléments en main, et après avoir entendu la déléguée du personnel.
- En toute hypothèse, le Plan Bleu pourrait être en mesure de maintenir une antenne dans les Alpes-Maritimes jusqu'à la fin 2018.

Plusieurs participants font remarquer que d'autres organismes ont également, en ce moment, des projets de relocalisation dans Marseille, et que la proximité géographique serait très favorable à une synergie des travaux ; des contacts seront pris par le Plan Bleu.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13 heures.

Le président

le secrétaire général

Thierry Lavoux

Jean de Montgolfier